

Avec moins d'élèves, l'avenir de l'école en question

La réunion publique sur le devenir de l'école a réuni une quarantaine de personnes, samedi. Des habitants, mais surtout des parents d'élèves, venus entendre les possibles solutions.

Samedi matin, la réunion publique sur le devenir de l'école de Saint-Aubin-sur-Mer s'est tenue en présence d'une quarantaine de personnes.

190 élèves en 2012, 71 en 2022

Un petit comparatif chiffré permet de comprendre la situation : en 2012, pour 2 190 habitants et 20 naissances, il y avait 71 enfants en maternelle et 119 en primaire, soit 190 élèves. En 2022, avec une légère baisse de population et 11 naissances, 19 enfants sont scolarisés en maternelle et 53 en primaire, soit 71 élèves.

Un constat que dresse notamment l' élu Joel Bréard, qui accuse le « plan mercredi du projet éducatif territorial de 2014 d'avoir engendré une baisse importante de 66 % en maternelle contre 33 % en primaire. L'arrêt de ces rythmes scolaires, en 2018, nous a fait revenir à 4 jours », mais les enfants scolarisés ailleurs ne sont pas revenus pour autant.

Des atouts pour l'école

« L'école saint-aubinaise a pourtant des atouts indéniables », insistent les parents d'élèves : la cantine à 1 €, un pôle jeunesse qui très actif qui accueille, pour les centres de loisirs, de nombreux enfants, parfois même non saint-aubinais, un service périscolaire apprécié ou des animations culturelles et sportives.

En 2022, le budget périscolaire est de 84 126 €, avec notamment une Atsem en maternelle, un moniteur d'éducation sportive et physique, du personnel de services et des agents. En parallèle, 2 524 € ont été distribués pour les matériels, les livres, les

sorties, etc en 2022. Cela représente un investissement, par enfant et par an, de 25 € et en fonctionnement de 65 €.

Causes et conséquences

Plusieurs autres causes ont été évoquées, notamment par l'adjointe aux affaires scolaires, Mathilde Mériel, et l'adjointe au social, Christine Lesage, comme la difficulté de se loger et de s'installer sur la côte au regard des prix de l'immobilier.

« Nous devons réfléchir à l'orientation du scolaire pour la rentrée 2024. En termes de délais, c'est trop court pour 2023. Nous n'avons pas de réponse officielle à vous apporter ce matin, mais nous engageons les échanges et propositions. »

Une fusion avec Langrune-sur-Mer ?

Et le maire d'ajouter : « **Je vais rencontrer des personnes qui ont un projet de Maison d'assistantes maternelles (Mam) mais cela ne concernera que douze tout-petits, c'est peu. Il faudra convaincre les futures mamans de s'y inscrire pour peut-être avoir des retombées en maternelle. On réfléchit aussi à une fusion avec l'école de Langrune, qui n'a ni périscolaire ni cantine à 1 €.** »

D'autres rendez-vous, notamment avec l'Inspection académique vont avoir lieu rapidement, avant l'établissement prochain de la nouvelle carte scolaire pour le territoire.



La réunion publique municipale, organisée samedi, a réuni une quarantaine de personnes dans l'amphithéâtre de Saint-Aubin-sur-Mer. Ouest-France